

ETUDES POST-BAC

Les élèves désireux de poursuivre des études artistiques après leur baccalauréat rencontreront durant leur cursus, plusieurs intervenants (anciens élèves, professeurs, directeur d'école ...) pour une présentation des formations supérieures (public/privé)

Exemples de formations

Les classes préparatoires ou prépas arts : CPGE arts plastiques, arts appliqués (ENS Cachan art et design), histoire des arts, cinéma ... Ecoles privées ou publiques préparant aux concours des grandes écoles d'art publiques (CPES-CAAP) ...

Les DNMADE (diplôme national des métiers d'art et du design) : formation de 3 ans Les spécialités : *agencement de l'environnement architectural, concepteur en art et industrie céramique, communication et industrie graphique, design graphique option communication et médias numériques, design graphique option communication et médias imprimés, design d'espace, photographie, métiers de l'audiovisuel, design de communication espace et volume, design de mode, textile et environnement – option métiers de la mode et du vêtement ou textile-matériaux-surface, design de produits ...*

Et d'autres encore : Ecoles Nationales Supérieures des Beaux-Arts, Ecole Nationale Supérieure de la Création Industrielle, Ecole Nationale Supérieure des Arts Décoratifs, Ecole Nationale Supérieure de la Photographie, Ecole Nationale Supérieure d'Architecture, Ecole du Louvre, Institut National du Patrimoine, Ecole Boullé, écoles de BD, d'illustration, d'infographie, d'art digital, Ecole Supérieure Audiovisuel et Animation 3D, Formations Universitaires (Deust, Licence, Master, DU, CAPLP, CAPES, CAPET, Agrégation, Doctorat ...), artisanat d'art

...

LES ENSEIGNANTS

Véronique Pacaud

Karine Lespagnol

0310041b@ac-toulouse.fr



SECONDE : OPTION ARTS PLASTIQUES.

**PREMIERE ET TERMINALE
SPECIALITE ARTS PLASTIQUES.**

**PREMIERE ET TERMINALE
OPTION ARTS PLASTIQUES.**

**Accès QR Code au site ENT arts plastiques
Lycée St-Sernin (rubrique arts plastiques)**



JOURNEES PORTES OUVERTES

LYCEE ST-SERNIN

3 place Saint-Sernin

31000 TOULOUSE



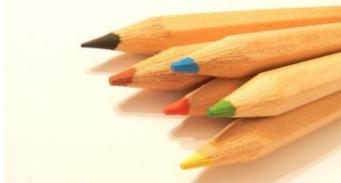
TEL : 05 34 44 11 80

FAX : 05 61 23 95 99

**0310041b@ac-toulouse.fr
contact.stsernin@ac-toulouse.fr
<http://saint-sernin.entmip.fr>**

ENSEIGNEMENTS ET CONTENUS

OPTION ARTS PLASTIQUES



En classe de seconde :

L'option est proposée à raison de 2h par semaine en cours obligatoire. Une approche culturelle progressive vise à situer des œuvres dans l'espace et le temps, à acquérir une méthode d'analyse permettant de décrypter le sujet, les constituants plastiques et la contextualisation d'une œuvre. Elle est accompagnée d'une pratique artistique fondée sur la découverte de démarches plurielles (dessin, figuration, matérialité, réalisation à plusieurs, présentation/réception d'un travail ...). Les élèves développent des processus de création partant de l'idée jusqu'à la réalisation finale, perfectionnent leurs compétences plastiques (graphiques, picturales, photographiques, sculpturales ...) par l'expérimentation, la transformation, la création, la présentation orale et visuelle de leurs projets. La motivation et l'envie sont de rigueur pour cet enseignement ouvrant la voie à l'EDS de spécialité (et à l'option).

En classe de première et de terminale :

L'option est proposée pour tous les élèves à raison de 2h par semaine. Ces derniers prolongent les questions transversales du programme de spécialité et optionnel. Les évaluations s'effectuent en contrôle continu. **Les élèves peuvent cumuler l'option à l'EDS arts plastiques et première comme en terminale.**

ENSEIGNEMENT DE SPECIALITE ARTS PLASTIQUES



En classe de première et de terminale :

L'EDS arts plastiques est proposé aux élèves ayant une pratique artistique régulière, une sensibilité aux arts et désireux de s'engager à raison de 4h par semaine en première puis de 6h en terminale (séquences de 2h, modulables selon les contenus de pratiques et de cultures). En **première**, les acquisitions culturelles, esthétiques, artistiques et sémantiques de seconde sont poursuivies et renforcées.

Pour les élèves dont le projet est d'intégrer une formation artistique postbac (arts plastiques, arts appliqués, histoire des arts, artisanat d'art ...), l'EDS se prolonge en terminale avec un renforcement des acquis de première et de nouveaux axes.

En **terminale**, les épreuves orales et écrites, ont lieu mi-mars (coefficient 16 pour toutes les spécialités). Pour l'**épreuve orale** de 30 mn, il est question de présenter un projet de pratiques artistiques (ensemble de créations plastiques) élaboré tout au long de l'année de terminale, prenant appui sur un dossier documenté et un carnet de travail. Pour la première question de l'**épreuve écrite** de 3h30, il s'agit obligatoirement d'argumenter et d'analyser un corpus d'œuvres. Pour la deuxième question, l'élève a le choix entre 2 sujets :

- le commentaire critique d'un texte/d'une œuvre OU
- la rédaction d'une note d'intention pour un projet d'exposition et un ensemble de croquis, conçus à partir d'une œuvre existante dans le corpus de la première question.

Lors de cette formation de deux années consécutives, l'élève apprend à maîtriser les moyens plastiques variés abordés en classe de seconde, pour mener à bien divers projets, avec une démarche autonome et personnelle (photographie, graphisme, peinture, volume, installation, vidéo, art digital, bande dessinée, maquette, gravure ...). Il est particulièrement sensibilisé à des démarches réflexives de projet, à des réalisations individuelles ou collaboratives et à des monstrosités au public sous forme d'expositions, d'installations, de modes variés de diffusions/publications. Il acquiert cette autonomie culturelle et plastique avec méthodes, pour présenter et argumenter son travail tant à l'oral qu'à l'écrit. En culture artistique, il compose une analyse critique et argumentée, il sait situer les œuvres et comprendre leur impact. Un programme limitatif obligatoire est traité chaque année, il est constitué de l'étude de plusieurs œuvres et artistes, tout en incluant une culture générale sur l'art moderne et contemporain. La découverte des métiers liés à l'engagement artistique de l'élève, légitime son désir de maturation d'un projet d'orientation professionnel.



PROCEDURES D'ADMISSION

En seconde : procédure AFFELNET. L'effectif est contingenté. En première, procédure SAIO, effectif non contingenté.